

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue  
Principale, le 5 novembre 2013 à 19h30**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1  
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Madame Monique Boucher  
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau  
Siège no 6

Sont absents : madame Johanne Roy Gilbert, siège # 1, monsieur  
Martin Mathieu, siège #6.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire  
Monsieur Dany Quirion

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière  
agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres  
du conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2013-11-250**

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur  
Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents  
d'adopter l'ordre du jour. Ajouter au point varia (24) autres items :  
les sujets suivants :

Gratuité salle aréna  
Autorisation signature immatriculation pick-up  
Avis de motion règlement pour les salaires électorales  
Réparer toit garage rue Poulin  
Ponceau rang 10 et location pelle

Le point varia (24) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013
4. ACTIVITÉ SPÉCIALE
4. ÉLECTION 2013
  - 4.1 ALLOCUTION DES ÉLUS ET DU MAIRE
  - 4.2 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

4.3 MOTION DE REMERCIEMENTS AUX ANCIENS  
ÉLUS

4.4 PÉRIODE DE QUESTIONS

**LÉGISLATION**

5. AUTORISATION SIGNATURE DU MAIRE

6. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2014

7. AVIS DE MOTION : REGLEMENT TRAITANT DE  
L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS DE  
COMPENSATION DES SERVICES POUR POURVOIR AUX  
DÉPENSES DE L'ANNÉE 2013

8. REMISE DU FORMULAIRE DÉCLARATION DES  
INTÉRÊTS FINANCIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX

9. ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU  
QUÉBEC

**FINANCES**

10. RAPPORT DU MAIRE

11. COMPTES DU MOIS

12. DÉPÔT : DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIF (copie à  
chaque élu)

13. QUOTE PART 2014 TRANSPORT AUTONOMIE BEAUCE-  
ETCHEMIN

14. SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

15. COMPTE DE TAXES 2014 : NOMBRE DE VERSEMENTS

16. DÉPÔT DE LA LISTE DES PAYEURS RETARDATAIRES  
ENVERS LA MUNICIPALITÉ (art. 1022 C.M.

17. FORMATION DE SECOURISME

**MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE - TRAVAUX**

18. OFFRE DE SERVICE 2014 : HB ARCHIVISTES

19. VENTE RÉSERVOIR ET ZOMBONI NON UTILISÉS

20. SUITE OUVERTURE SOUMISSION CUEILLETTE DES  
ORDURES

**PERSONNEL**

21. FORMATION DES ÉLUS

**22. RAPPORTS :**

22.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

22.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

## 23 CORRESPONDANCE

## 24 AUTRES ITEMS

## 25. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 26. CLÔTURE DE LA SÉANCE

### 3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

**2013-11-251** **Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013

Considérant qu'il y a eu des informations de prises auprès du procureur de la municipalité concernant l'adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre dernier dont aucun élu présent étaient en fonction lors de cette assemblée. Le procureur fait mention que ce procès-verbal sera adopté de bonne foi et accepté tel que présenté

**En conséquence**, Il est proposé par monsieur Alain Carrier et appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2013 susmentionné rédigé par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière

### ACTIVITÉ SPÉCIALE

#### **4.ÉLECTION 2013**

##### **4.1 ALLOCUTION DES ÉLUS ET DU MAIRE**

Monsieur le maire donne la parole à chaque échevin afin qu'il puisse s'exprimer sur leur motivation de leur présence en tant qu'élu. Par la suite, monsieur le maire fait de même.

##### **4.2 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION**

La Directrice Générale/Sec.-Très. et présidente d'élection, fait lecture du Rapport d'élection pour l'élection générale du 3 novembre 2013 et fournis le sommaire des dépenses.

##### **4.3 MOTION DE REMERCIEMENTS AUX ANCIENS ÉLUS**

**2013-11-252** **Il** est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu unanimement des conseillers présents de voter une motion de remerciements aux élus sortants pour les services rendus à la Municipalité tout au long de leur mandat.

##### **4.4 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire donne la parole au public. Pas de questions de la part de l'assistance.

### **5 AUTORISATION SIGNATURE DU MAIRE**

**2013-11-253** **Considérant** que monsieur le maire est entré dans sa fonction depuis le 4 octobre dernier,

Considérant qu'il y a des effets bancaires à signer ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire à signer les effets bancaires et autres documents pour et au nom de la municipalité.

## **6. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2014**

2013-11-254

**Considérant** que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Daniel Mercier, appuyé par Monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2014**, qui se tiendront à l'Hôtel de Ville sise au 499, rue Principale, le **mardi** et qui débuteront à **19h30**:

-7 janvier	-1 <sup>er</sup> juillet
-4 février	-12 août
-4 mars	-2 septembre
-1 <sup>er</sup> avril	-7 octobre
-6 mai	-4 novembre
-3 juin	-2 décembre

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

## **7. AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT TRAITANT DE L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS DE COMPENSATION DES SERVICES POUR POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2014**

Le conseiller monsieur Alain Carrier donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 131-2013 traitant de l'imposition du taux de taxes et de tarifs de compensation de services, pour pourvoir aux dépenses de l'année 2014.

## **8. REMISE DU FORMULAIRE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS FINANCIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Monsieur Dany Quirion, monsieur Alain Carrier, monsieur Daniel Campeau, madame Monique Boucher déposent leur formulaire de déclaration des intérêts financiers

## **9. ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

2013-11-255

**Considérant** qu'il y a avantage pour une municipalité d'adhérer à l'Union des municipalités du Québec;

En conséquence, il est par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à l'Union des municipalités du Québec au coût de 822.63\$ taxes en sus.

#### **10. RAPPORT DU MAIRE**

Conformément à l'article 955 du Code Municipal, monsieur Dany Quirion, maire, fait lecture et dépose le rapport du maire traitant de la situation financière de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

La distribution du rapport du maire sera publié dans le journal mensuel Info-Shenley dans tous les foyers de la municipalité tel qu'exigé par la loi.

#### **11. COMPTES DU MOIS**

Les comptes du mois d'octobre 2013 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

**2013-11-256**

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois d'octobre 2013 au montant de 207 883.68 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 107 963.58 \$, les comptes à payer représentent 73 348.73 \$. tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 26 571.37 \$

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

##### **Code municipal**

##### **Article 961**

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2013 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2013-11-256

---

**Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.**

#### **12 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS (copie à chaque élu)**

Il y a dépôt du rapport budgétaire comparatif des revenus et dépenses du mois de janvier au 31 octobre 2013..

#### **13. QUOTE PART 2014 TRANSPORT AUTONOMIE BEAUCE-ETCHEMIN**

**2013-11-257**

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** renouveler l'adhésion au service de transport adapté pour l'année 2014 ;

**DE** payer la contribution fixée à 2 822.75 \$ ;

**D'**accepter la tarification payée par l'utilisateur ;

**DE** reconnaître Ville Saint-Georges comme ville mandataire.

#### **14. SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**2013-11-258** Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une aide financière de 500.\$ au comité de la bibliothèque municipale

#### **15. COMPTE DE TAXES 2014 : NOMBRE DE VERSEMENT**

**2013-11-259** **Considérant** qu'à chaque année la municipalité doit faire les comptes de taxes et en décider le nombre de versements afin d'en faire la commande par achat regrouper;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat desdits comptes de taxes incluant six coupons pour quatre versements.

#### **16. DÉPÔT DE LA LISTE DES PAYEURS RETARDATAIRES ENVERS LA MUNICIPALITÉ (art. 1022 C.M.)**

**2013-11-260** **Considérant** que la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière dépose à chaque membre du conseil, pour consultation, la liste des payeurs retardataires envers la Municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** mandater la MRC Beauce-Sartigan pour procéder à la vente pour non-paiement de taxes;

#### **17. FORMATION DE SECOURISME**

**2013-11-261** **Considérant** que les certificats de Secourisme en milieu de travail des travailleurs arrivent à échéance en février 2014;

**Considérant** qu'après avoir parlé avec le chef incendie, ce dernier demande que 4 pompiers soient formés;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la formation de 4 pompiers pour l'obtention d'un certificat de Secourisme.

#### **18. OFFRE DE SERVICE 2014 : HB ARCHIVISTES**

**2013-11-262** Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme H.B. Archivistes pour la gestion des documents et des archives pour une période de deux semaines (8

jours) consécutives (sans congés fériés) en 2014 au coût de 932.79 \$ par période de 4 jours, taxes en sus. L'achat de fournitures (boîtes, chemises, etc.) est à la charge de la Municipalité.

### **19. VENTE RÉSERVOIR ET ZOMBONI NON UTILISÉS**

**2013-11-263** **Considérant** que la municipalité désire se départir d'un réservoir et de la zomboni non utilisés depuis plusieurs années;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de céder ces biens au plus offrant ou le vendre pour le vieux fer.

### **20. SUITE OUVERTURE SOUMISSION CUEILLETTE DES ORDURES**

**2013-11-264** **Considérant** qu'un appel d'offres a été publié pour la cueillette et le transport des ordures ménagères;

**Considérant** que les soumissions ont été ouvertes en présence de madame Érika Ouellet, adjointe, un représentant de la compagnie Veolia Es Inc, monsieur Steeve Patry et madame Francine Talbot, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe;

**Considérant** que lesdites soumissions ont été jugées conformes et se lisent ainsi avec les taxes applicables :

#### **CUEILLETTE HEBDOMADAIRE**

	<b><u>1 an renouvelable</u></b>	<b><u>Trois ans</u></b>
- Véolia Es inc.:	<b>53 833.00 \$</b>	<b>160 732.21\$</b>
-Services Sanitaires Denis Fortier inc. :	<b>54 202.72 \$</b>	<b>162 608.16\$</b>

#### **CUEILLETES HEBDOMADAIRES – PÉRIODE D'ÉTÉ (MAI À SEPTEMBRE) ET AUX DEUX SEMAINES – PÉRIODE D'HIVER (JANVIER À AVRIL ET D'OCTOBRE À DÉCEMBRE)**

	<b><u>1 an renouvelable</u></b>	<b><u>Trois ans</u></b>
- Véolia ES Inc.:	<b>42 874.50\$</b>	<b>131 213.12\$</b>
-Services Sanitaires Denis Fortier inc. :	<b>43 826.50 \$</b>	<b>135 195.28\$</b>

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** privilégier la cueillette aux deux semaines pendant la saison hivernale;

**DE** retenir la plus basse soumission soit celle de la compagnie Veolia ES Matières Résiduelles Inc.. au montant de 49 294.96\$,

incluant les taxes applicables pour un contrat de 1 an débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La cueillette aux deux semaines pendant la période d'hiver débutera au début du mois d'octobre pour se terminer au début du mois de mai de l'autre année. Dans la mesure du possible, les semaines de cueillettes des ordures ménagères et celles du recyclage devront coïncider.

## **21. FORMATION DES ÉLUS**

**2013-11-265**

**Considérant que** l'Union des municipalités du Québec (UMQ) offre un trio de formations aux nouveaux élus;

Considérant que la première est une formation de base sur les aspects juridiques;

Considérant que la seconde formation est obligatoire en matière d'éthique et déontologie permettant de se conformer du même coup à l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

Considérant que la troisième formation est une conférence Web dont la liste des conférences Web sera affichée sur le site Internet de l'UMQ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de tous les élus à cette formation qui se tiendra au Georgesville le 30 novembre et le 7 décembre 2013 au coût de 465\$ par échevins (taxes en sus) incluant le repas du midi.

## **22. RAPPORT**

### **22.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC**

Monsieur le maire fait rapport des principaux points discutés à la réunion mensuel de la MRC.

### **22.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Considérant que la municipalité est en année électorale il n'avait pas d'élus de mandater à représenter la municipalité à ce conseil.

### **NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ AU CONSEIL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

**2013-11-266**

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur Daniel Campeau, conseiller au siège # 4, à représenté la municipalité au conseil de la Régie Intermunicipale.

## **23. CORRESPONDANCE**

**Considérant que le bordereau de correspondance a été placé dans les enveloppes des élus seulement une lettre a été lue.**

**Correspondance commentée :**

## **24. AUTRES ITEMS**

### **24.1 GRATUITÉ SALLE ARÉNA :**

**2013-11-267**

Considérant que les Chevaliers de Colomb demandent une gratuité pour l'occupation de la salle de l'aréna le 23 novembre prochain

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la gratuité de la salle de l'aréna au Chevalier de Colomb, en tenant compte que les lieux devront être remis dans l'état premier.

### **24.2 AUTORISATION SIGNATURE IMMATRICULATION PICK-UP**

**2013-11-268**

Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur le maire a signé les documents nécessaires à l'immatriculation du pick-up

### **24.3 AVIS DE MOTION AFIN DE RÉGLEMENTER LES SALAIRES ÉLECTORALES**

Le conseillère madame Monique Boucher donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 132-2013 traitant le traitement des salaires lors des élections.

### **24.4 TOIT DU GARAGE RUE POULIN**

**2013-11-269**

**Considérant** que le bardeau d'asphalte sur le toit du garage municipal, rue Poulin, est très délabré;

Considérant que monsieur Faucher s'est informé des prix pour du bardeau d'asphalte et de la tôle;

Après discussion, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de recouvrir le toit avec de la tôle au coût d'environ 5 000\$, plus la main d'œuvre.

### **24.5 PONCEAU RANG 10 ET SERVICE DE PELLE**

**2013-11-270**

**Considérant** que l'inspecteur municipal, monsieur Gaétan Mathieu, fait mention qu'à chaque printemps il y a débordement dans une section du rang 10 ce qui occasionne des frais afin de remettre la chaussée en bon état;

Après discussion, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services d'une pelle et de faire l'achat de ponceau de béton d'un diamètre de 30-36 pouces.

## **25- PÉRIODE DE QUESTION**

Monsieur le maire donne la parole à l'assistance. Deux commentaires ont été émis.

## **26. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2013-11-271**

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance Il est 20h27.

---

DANY QUIRION, MAIRE

---

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.